

# Renseignements concernant l'adhésion<sup>(1)</sup>

**La FCPE n'est pas une association familiale.**  
L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



Étiez-vous adhérents l'année dernière ?  Oui  Non

## Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

Conseil local de : \_\_\_\_\_

Année scolaire : 20..... / 20.....

Nom et prénom du parent adhérent 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

## Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....

## LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents – 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

## Je souhaite\*

Être candidat(e) au conseil d'école  maternelle  élémentaire

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

## J'accepte de\*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

\* Cochez la case correspondante

## Je rejoins la FCPE

Adhésion annuelle<sup>(2)</sup> : \_\_\_\_\_ 19,35 €  
(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion du second parent (si membre actif) : \_\_\_\_\_ 6,00 €

Adhésion de soutien : \_\_\_\_\_ 23,00 €

Je cotise déjà auprès du conseil local de :

Précisez lequel : \_\_\_\_\_

Je ne verse que la part locale : \_\_\_\_\_ €

Je soutiens le conseil local par un don de : \_\_\_\_\_ €

**TOTAL À RÉGLER :** \_\_\_\_\_ €

Signature 1

Signature 2

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

## FCPE 68 - CDPE du HAUT-RHIN

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

Maison des Associations

62, rue de Sultz

BP 82015

68058 MULHOUSE Cedex

Tél. : 03 89 52 30 52

Mail : fcpe.cdpe.68@evhr.net

Site : www://fcpe68.fr

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30

## Pour l'intérêt des enfants...

### ■ Dans les écoles, les collèges et les lycées :

conseil d'école,  
conseil d'administration,  
conseil de classe,  
commission éducative,  
conseil de discipline...

### ■ Dans l'accompagnement des familles, dans leur relation avec l'institution (enseignants, directeur(trice) d'école, chef d'établissement...).

### ■ Dans les commissions municipales :

projet éducatif de territoire (PEDT),  
commission restauration.

### ■ Dans les commissions départementales :

Maison Départementale  
des Personnes Handicapées,  
affectation, bourses, appel...

### ■ Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...

### ■ Dans les discussions avec les pouvoirs publics

(Préfet, Recteur, Directeur académique,  
élus...).

### ■ Dans toutes les activités locales

des conseils de parents d'élèves.



(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.